

Regard sur la défavorisation à Montréal



CSSS
de Dorval-Lachine
-LaSalle (602)

SÉRIE 1

Une réalisation de l'équipe Surveillance
du secteur Planification, orientations et évaluation
de la Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

RÉDACTION

Kosal Khun, agent de recherche - équipe Surveillance
Carl Drouin, coordonnateur - équipe Surveillance
Christiane Montpetit, agente de recherche - équipe Surveillance

AVEC LA COLLABORATION DE

Éric Litvak, médecin-conseil - Planification, orientations et évaluation

CARTOGRAPHIE, INFOGRAPHIE ET MISE EN PAGE

Kosal Khun, agent de recherche - équipe Surveillance

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient les personnes suivantes pour leur soutien
et leurs commentaires aux différentes étapes de la réalisation de cette publication :

Dans les CSSS : Gilles Beauchamp (605), Line Bégin (606), Rémi Berthelot (604),
Agnès Boussion (613), Gilles Dubois (603), Denise Fortin (613), Mario Gagnon (606),
Jean-François Labadie (611), Sylvain Larouche (612), Christian Paquin (607), Richard
Perreault (604), Sylvie Simard (609)

À la Direction de santé publique : Sadoune Aït Kaci Azzou, Deborah Bonney, Lise
Chabot, Danièle Dorval, Jean Gratton, Sylvie Lavoie, James Massie, Sylvie Provost

Au Carrefour montréalais d'information sociosanitaire : Marc Bourguignon

À l'Institut national de santé publique du Québec : Denis Hamel

Au Centre de recherche Léa-Roback : Éric Robitaille

© Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2008)
Tous droits réservés

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISBN 978-2-89494-657-2 (ensemble)

ISBN 978-2-89494-658-9 (série 1) (version imprimée)

ISBN 978-2-89494-659-6 (série 1) (version PDF)

Prix : 5 \$

la défavorisation à Montréal

CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle

Ce document présente un portrait de la défavorisation sur le territoire du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Dorval-Lachine-LaSalle. Il fait partie d'une première série de 13 documents : un pour la région sociosanitaire de Montréal dans son ensemble et 12 portraits présentant la situation de chaque CSSS montréalais¹. Ces portraits s'adressent principalement aux décideurs, aux gestionnaires et aux intervenants du réseau local de la santé. Ce sont toutefois des outils qui peuvent être utilisés par toute organisation intéressée à mieux desservir les populations défavorisées.

La démarche présentée ici tire parti de l'indice de défavorisation de 2001, développé pour l'étude des inégalités sociales de santé². Elle vise une connaissance plus fine de l'ampleur et de la répartition des disparités sociales et matérielles au sein des territoires des CSSS et de leurs territoires constituants (CLSC, voisinages). L'étude permet aussi de faire ressortir les particularités de chaque territoire en le comparant aux autres et à la situation montréalaise en général. Couplés ultérieurement à des données d'enquête sur l'état de santé ou à des données sur l'offre et l'utilisation des services de santé, les portraits de défavorisation pourront faciliter la gestion, la planification et le suivi des programmes et services de façon à ce qu'ils répondent le mieux possible aux besoins des populations démunies.

Pourquoi surveiller la défavorisation ?

La santé et le bien-être de la population sont au cœur de la préoccupation des CSSS. Pour que leurs actions aient une réelle portée, les décideurs doivent s'appuyer sur des données traduisant le mieux possible la réalité de leur territoire. Au-delà des informations portant sur l'état de santé de leur population, la connaissance des déterminants de la santé et de leur distribution géographique est également cruciale pour mieux cibler les interventions, en particulier celles visant les groupes vulnérables.

Parmi les déterminants de la santé, l'importance des facteurs socioéconomiques ne fait plus de doute. Au Québec, l'indice de défavorisation est de plus en plus utilisé pour caractériser les conditions de vie des populations locales (Pampalon et Raymond, 2000). Il permet de mesurer le degré de défavorisation selon deux composantes distinctes et complémentaires :

- ❑ *une composante matérielle*, qui reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante ; et
- ❑ *une composante sociale*, qui souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté.

La pertinence de l'indice a été démontrée à travers de récentes études ayant permis d'associer le niveau de défavorisation à diverses mesures d'état de santé : espérance de vie en santé, mortalité par cancer, traumatismes, difficultés vécues par les jeunes, utilisation des services de santé et services sociaux³. Il s'avère en outre particulièrement utile pour étudier la distribution géographique de la défavorisation au sein des CSSS du fait qu'il est attribué à de petites unités spatiales.

Un portrait pour chaque CSSS

- ❑ *La défavorisation sociale ou matérielle se concentre-t-elle davantage sur mon territoire qu'ailleurs à Montréal ?*
- ❑ *Existe-t-il des écarts dans le profil de défavorisation des différents territoires composant mon CSSS ?*
- ❑ *Combien de personnes de mon CSSS vivent dans des secteurs caractérisés par des conditions de défavorisation plus ou moins favorables ?*
- ❑ *La population de mon CSSS est-elle caractérisée par un profil de conditions sociales et matérielles particulier ?*

Chaque document vise à répondre à ces questions. Il illustre, à l'aide de graphiques et de cartes, la situation de défavorisation au sein du CSSS concerné. Cela est fait en comparant le CSSS à l'ensemble de la région sociosanitaire de Montréal (section II) ainsi qu'en illustrant les écarts au sein du CSSS (sections III et IV).

Tout au long du document, la lecture est aussi facilitée par des notes qui guident l'interprétation des figures et par de courtes descriptions des résultats. Avant de débiter, le lecteur est invité à parcourir la section « Comprendre l'indice de défavorisation » (section I) qui lui permettra de saisir les méthodes employées dans le document.

1. La série de documents est disponible gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca>.
2. L'indice de défavorisation basé sur le recensement de 2006 ne sera pas disponible avant 2009. Nous avons choisi de développer et valider la méthode avec les données de 2001 afin de mieux exploiter ensuite celles de 2006 et pouvoir comparer les territoires dans le temps.
3. Voir Bonneau et autres, 2001 ; Pampalon, 2002 ; Philibert et autres, 2002 ; Hamel et Pampalon, 2002 ; Dupont, Pampalon et Hamel, 2004.

I. Comprendre l'indice de défavorisation

Définition de la défavorisation

Le concept de défavorisation vise à caractériser un état de désavantage relatif d'individus, de familles ou de groupes par rapport à un ensemble auquel ils appartiennent, soit une communauté locale, une région ou une nation (Townsend, 1987).

Composition de l'indice

L'indice de défavorisation utilisé dans ce document mesure deux composantes importantes – l'une matérielle, l'autre sociale – de l'environnement dans lequel vit un individu. En effet, les conditions de vie des individus peuvent être marquées tant par la pauvreté économique que par une certaine fragilité du réseau social en raison d'une séparation, d'un divorce, d'un veuvage, de la monoparentalité ou du fait d'être une personne seule¹. Parfois les deux composantes sont étroitement imbriquées, la fragilité du réseau social entraînant des difficultés économiques, et vice-versa.

Chacune des composantes de cet indice est construite à partir de trois indicateurs socioéconomiques issus du recensement de 2001. C'est ce qui permet d'accorder à chaque aire de diffusion (AD)² du Québec une valeur de défavorisation matérielle et une valeur de défavorisation sociale (Pampalon et Raymond, 2000).

	Matérielle	Sociale
Signification	Reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante	Souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté
Indicateurs	- Proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires - Proportion de personnes occupant un emploi - Revenu moyen par personne	- Proportion de personnes vivant seules dans leur ménage - Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves - Proportion de familles monoparentales

1. Les personnes seules et les familles monoparentales constituent deux des cinq groupes les plus à risque de pauvreté persistante au Canada et dans ses grandes métropoles (Hatfield, 2004). À Montréal, parmi les personnes seules, les femmes âgées présentent un taux de pauvreté fort élevé (Conseil canadien de développement social, 2007).
2. L'aire de diffusion est la plus petite unité géostatistique issue du recensement pour laquelle Statistique Canada fournit des données. Il s'agit d'un petit territoire composé d'un ou plusieurs pâtés de maisons contigus regroupant de 400 à 700 personnes.

La zone de référence : des mesures de défavorisation adaptées aux territoires couverts

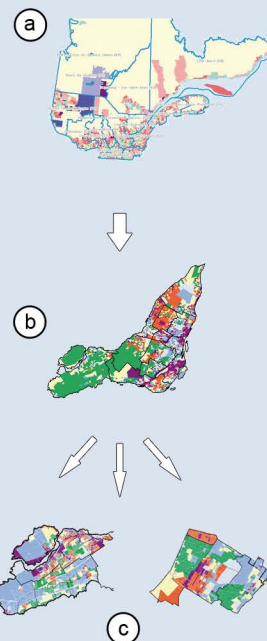
Les valeurs de défavorisation matérielle et sociale de chaque aire de diffusion (AD) du Québec sont habituellement classées en quintiles, c'est-à-dire en cinq classes comprenant chacune 20 % de la population. C'est ainsi que les niveaux de défavorisation des AD peuvent être comparés *de façon relative*. Par exemple, une AD appartenant au quintile 1 est marquée par des conditions plus favorables que les AD du Québec appartenant aux quintiles 2, 3, 4 et 5. La *zone de référence*, c'est-à-dire le territoire auquel les conditions des AD sont comparées, est alors le Québec (voir (a)).

Cette répartition n'est toutefois pas toujours pertinente lorsque l'on veut établir la position relative d'une AD par rapport à un ensemble plus petit auquel elle appartient. Pour ce faire, il s'agit d'établir une nouvelle zone de référence au sein de laquelle seules les valeurs de défavorisation de cette zone sont prises en compte et réparties en cinq classes (ou quintiles) allant des 20 % de résidents les plus favorisés (quintile 1) aux 20 % les plus défavorisés (quintile 5).

Dans le présent document, les AD ont été classées selon deux zones de référence :

- i) *Par rapport à la région sociosanitaire de Montréal* (voir (b)). Cela permet de comparer la situation de défavorisation du CSSS et de ses parties par rapport à la situation sur l'ensemble de l'île de Montréal (section II).
- ii) *Par rapport à un CSSS* (voir (c)). Cela permet de comparer la répartition de la défavorisation uniquement à l'intérieur du territoire du CSSS (sections III et IV).

Ces deux perspectives sur la défavorisation sont donc complémentaires : elles permettent à la fois de positionner un CSSS dans son environnement régional et de distinguer plus finement les écarts au niveau local.





Création des profils de défavorisation

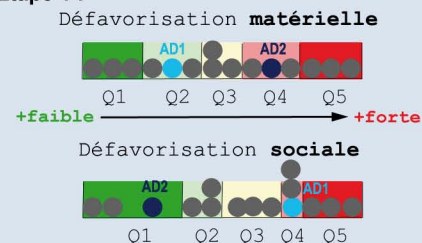
L'indice de défavorisation permet de déterminer le niveau de défavorisation d'une aire de diffusion (AD) soit sur le plan matériel, soit sur le plan social. Pour cela, toutes les AD d'une zone de référence donnée sont d'abord rangées selon leurs valeurs de défavorisation *matérielle*. Puis elles sont regroupées en cinq classes (appelées **quintiles**) comprenant chacune 20 % de la population, allant de la plus favorisée (quintile 1) à la plus défavorisée (quintile 5). La même opération est répétée pour la composante *sociale*. À chaque AD sont ainsi associés un quintile matériel et un quintile social, pour la zone de référence étudiée (voir graphique Étape 1, exemple avec deux AD : AD1 et AD2).

Cependant, il est aussi intéressant et pertinent de caractériser la défavorisation d'une AD en considérant *simultanément* sa défavorisation matérielle et sociale. Il suffit alors de croiser les quintiles des deux composantes pour créer une grille de 25 cellules dans lesquelles se situent les AD (voir graphique Étape 2, avec les mêmes AD1 et AD2).

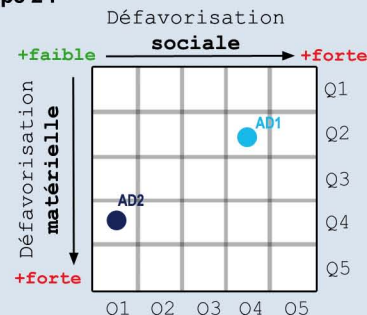
Enfin, pour qualifier plus simplement les conditions de défavorisation, les AD sont regroupées en cinq **profils** selon leur position sur la grille :

- Conditions matériellement et socialement plus favorables (vert)
 - Conditions moyennes (jaune)
 - Conditions plus défavorables socialement - mais pas matériellement (bleu)
 - Conditions plus défavorables matériellement - mais pas socialement (orange)
 - Conditions matériellement et socialement plus défavorables (mauve)
- (voir graphique Étape 3, avec les mêmes AD1 et AD2).

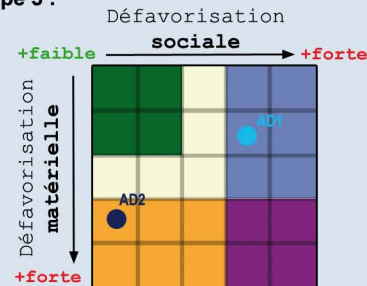
Étape 1 :



Étape 2 :



Étape 3 :



Comment interpréter la légende ?

La légende employée dans le document résume de façon dynamique les cinq profils de défavorisation.

L'agencement des profils vise à donner l'effet de gradation (défavorisation faible, moyenne et forte), tout en opposant les conditions extrêmes au moyen des tons de couleur. En parallèle, les deux composantes de la défavorisation se combinent à travers l'interpénétration des formes (ellipses) et des couleurs (bleu + orange = mauve). Le tout dessine une flèche qui pointe vers le bas et indique la détérioration des conditions de vie dans le territoire étudié.



Regroupement des conditions plus défavorables d'une composante



Conditions plus défavorables socialement mais pas matériellement

Conditions plus défavorables socialement et matériellement

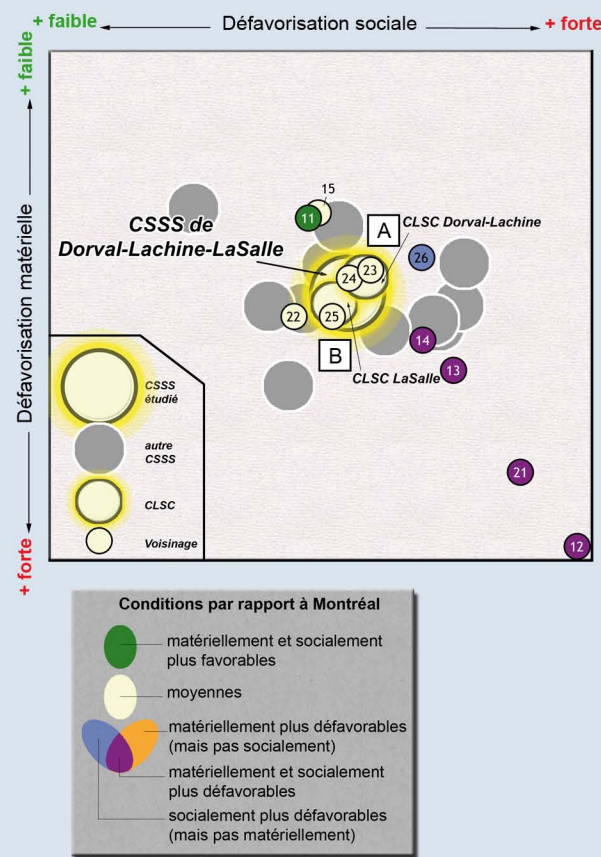
Conditions plus défavorables sur le plan social

(Valable également pour la composante matérielle)

II. Zone de référence : la région de Montréal

Cette partie a pour but de décrire la situation de défavorisation du CSSS par rapport à la région sociosanitaire de Montréal. À l'intérieur de cette zone de référence, les valeurs de défavorisation ont été reclassées pour déterminer les cinq quintiles matériels, les cinq quintiles sociaux et les cinq profils. On s'intéresse ensuite à la répartition de la population du CSSS dans les différents quintiles montréalais, pour pouvoir comparer cette distribution à la situation régionale. Certains espaces peuvent accueillir une concentration plus importante de populations plus ou moins défavorisées par rapport à la référence montréalaise.

Positionnement du CSSS et de ses parties



Ce graphique situe le CSSS et ses territoires constituants, les uns par rapport aux autres, selon les valeurs moyennes de défavorisation matérielle et sociale.

En particulier, le positionnement des CLSC et des voisinages (voir carte des voisinages à la page 9) sert à illustrer leur niveau moyen de défavorisation par rapport à Montréal.

Quant aux couleurs utilisées, elles correspondent aux profils de défavorisation décrits dans la légende.

Les points gris indiquent la position des autres CSSS de la région.

Classement¹ selon les valeurs moyennes de défavorisation

	Matérielle	Sociale
	Rang	
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle	5	7
CLSC Dorval-Lachine	10	14
11. Dorval	24	34
12. Duff Court	101	101
13. St-Pierre	83	79
14. Lachine Est	76	73
15. Lachine Ouest	21	38
CLSC LaSalle	15	12
21. LaSalle Heights	98	100
22. LaSalle Nord	69	29
23. Village-des-Rapides	43	56
24. LaSalle Centre	49	48
25. LaSalle Centre-Ouest	68	41
26. Highlands	36	72

1. Rang sur 12 CSSS, 29 CLSC ou 101 voisinages de la RSS de Montréal, du moins défavorisé au plus défavorisé.

Quelques constats

De façon générale, le CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle est caractérisé par des valeurs moyennes de défavorisation sociale et matérielle qui se rapprochent de celles de Montréal. Le positionnement du CSSS dans le graphique reflète ainsi la situation moyenne de Montréal dans son ensemble.

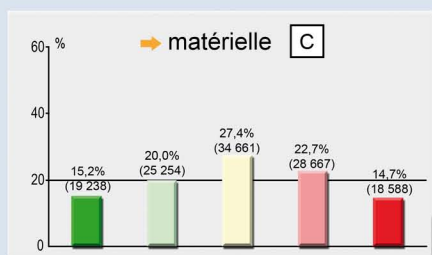
Les deux CLSC qui font partie du CSSS semblent aussi partager des conditions similaires et présentent la même situation que le CSSS. Ces conditions d'ensemble masquent toutefois des écarts importants. Ce CSSS contient ainsi des voisinages qui sont classés parmi les plus défavorisés matériellement et socialement et d'autres parmi les plus avantagés.

Le CLSC Dorval-Lachine présente des voisinages assez contrastés (voir [A] de la figure). Duff-Court et St-Pierre se démarquent par une défavorisation combinée importante, Duff-Court étant même le voisinage le plus désavantagé à Montréal selon chacune des deux composantes de la défavorisation. D'un autre côté, le CLSC concentre une plus grande proportion de personnes favorisées simultanément sur les deux composantes (29 %) comparativement à la moyenne du CSSS (16 %) et de Montréal (18 %).

Les voisinages du CLSC LaSalle connaissent des conditions plus homogènes (voir [B]), sauf le voisinage de LaSalle Heights, beaucoup plus défavorisé sur les deux plans. Dans l'ensemble, le CLSC LaSalle contient une population regroupée surtout dans le profil de conditions moyennes.

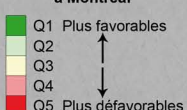


Répartition par composante



Ces deux graphiques permettent d'observer la répartition, en nombre et en pourcentage, de la population du CSSS selon le degré de défavorisation (matérielle ou sociale, indépendamment l'une de l'autre).

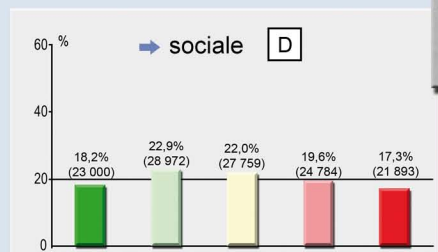
Conditions par rapport à Montréal



En haut ou en bas de 20 % ?

Pour un quintile donné, une proportion supérieure

à 20 % signifie qu'il est surreprésenté par rapport à Montréal. Inversement, une proportion inférieure à 20 % signifie que le quintile est sous-représenté.



Comment interpréter la situation de mon CSSS ?

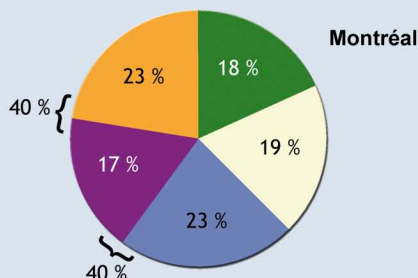
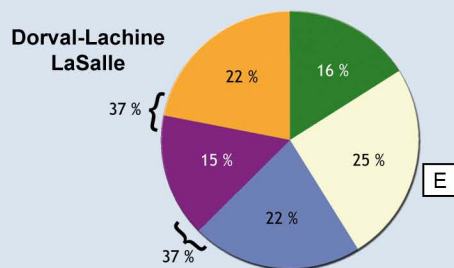
Tel qu'indiqué précédemment, l'analyse de la situation se fait uniquement à partir des données de Montréal, réparties en quintiles puis en profils de défavorisation. Ces catégories se trouvent distribuées inégalement dans l'espace montréalais.

Cela se traduit par :

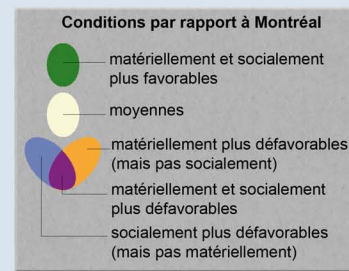
- une variation des pourcentages de population entre chaque catégorie d'un CSSS,
- une différence de pourcentages entre mon CSSS et Montréal.

Pour bien saisir les particularités de mon CSSS, il convient donc de comparer sa situation à la moyenne montréalaise.

Répartition par profil



Ce graphique permet d'illustrer la concentration de la défavorisation, en pourcentage de la population, selon les cinq profils (ou conditions) de défavorisation. Montréal sert de repère pour situer le CSSS par rapport à la moyenne de la région socio-sanitaire.



Quelques constats

La répartition de la population selon les degrés de défavorisation matérielle dans le CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle est pratiquement similaire à celle de la région de Montréal, bien qu'on retrouve une proportion un peu plus élevée de la population qui se situe dans les conditions moyennes (quintile 3) - voir [C].

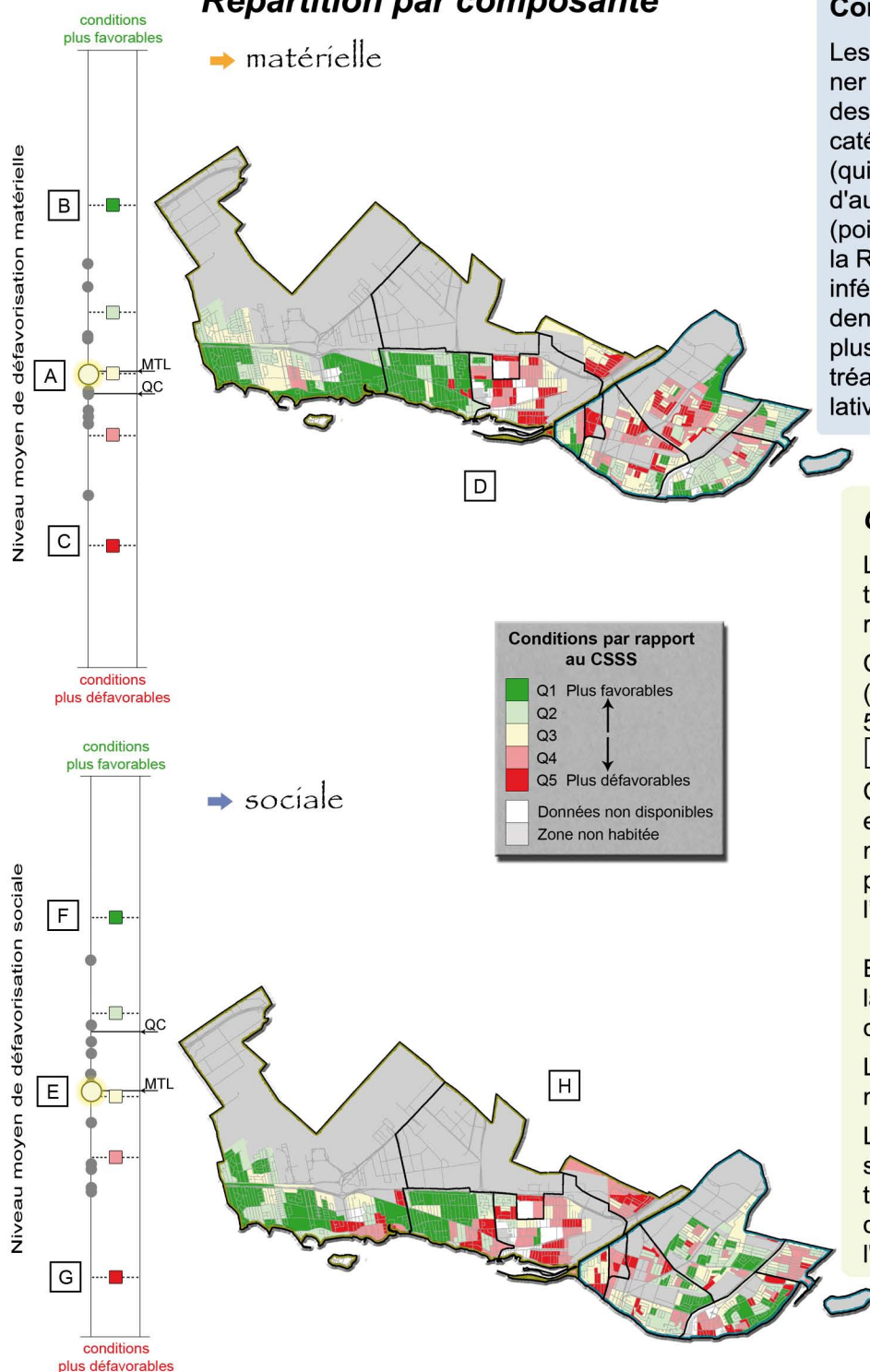
Cette similitude avec le portrait de l'ensemble montréalais se remarque encore plus dans la répartition des quintiles sociaux où les pourcentages restent proches de 20 % (voir [D]).

La seule différence relative aux profils de conditions réside dans la concentration sensiblement plus forte de la population dans le profil caractérisé par des conditions moyennes (25 % plutôt que 19 % à Montréal), faisant en sorte que les profils extrêmes sont légèrement moins représentés (voir [E]).

III. Zone de référence : le CSSS

Cette section vise à illustrer la répartition spatiale de la défavorisation à l'échelle locale, information essentielle aux gestionnaires qui planifient les ressources et les services offerts. La zone de référence est maintenant le CSSS lui-même, ce qui permet d'identifier les quintiles de défavorisation, des plus riches aux plus pauvres du CSSS. Des points de comparaison avec les autres territoires sont présentés de façon à établir si les favorisés et les défavorisés du CSSS se rapprochent ou s'éloignent de la moyenne montréalaise ou québécoise.

Répartition par composante



Comment lire les axes ?

Les axes situés à gauche servent à positionner les valeurs moyennes de défavorisation des différents quintiles du CSSS. Ainsi, les catégories représentées sur les cartes (quintiles 1 à 5) sont situées par rapport à d'autres repères que sont le CSSS étudié (point jaune), les autres CSSS (points gris), la RSS de Montréal et le Québec. Les limites inférieure et supérieure des axes correspondent aux positions extrêmes des quintiles les plus défavorisés et les plus favorisés à Montréal, ce qui permet de juger de la position relative des quintiles cartographiés.

Quelques constats

Les conditions d'ensemble de défavorisation matérielle au sein du CSSS se comparent à la situation montréalaise (voir [A]).

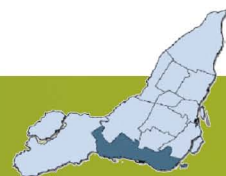
Cependant, l'écart entre les plus favorisés (quintile 1) et les plus défavorisés (quintile 5) du CSSS reste assez prononcé (voir [B] et [C]).

Cette séparation entre les deux quintiles extrêmes est assez nette géographiquement : les plus défavorisés sont localisés plus à l'est, et les plus favorisés plus à l'ouest (voir [D]).

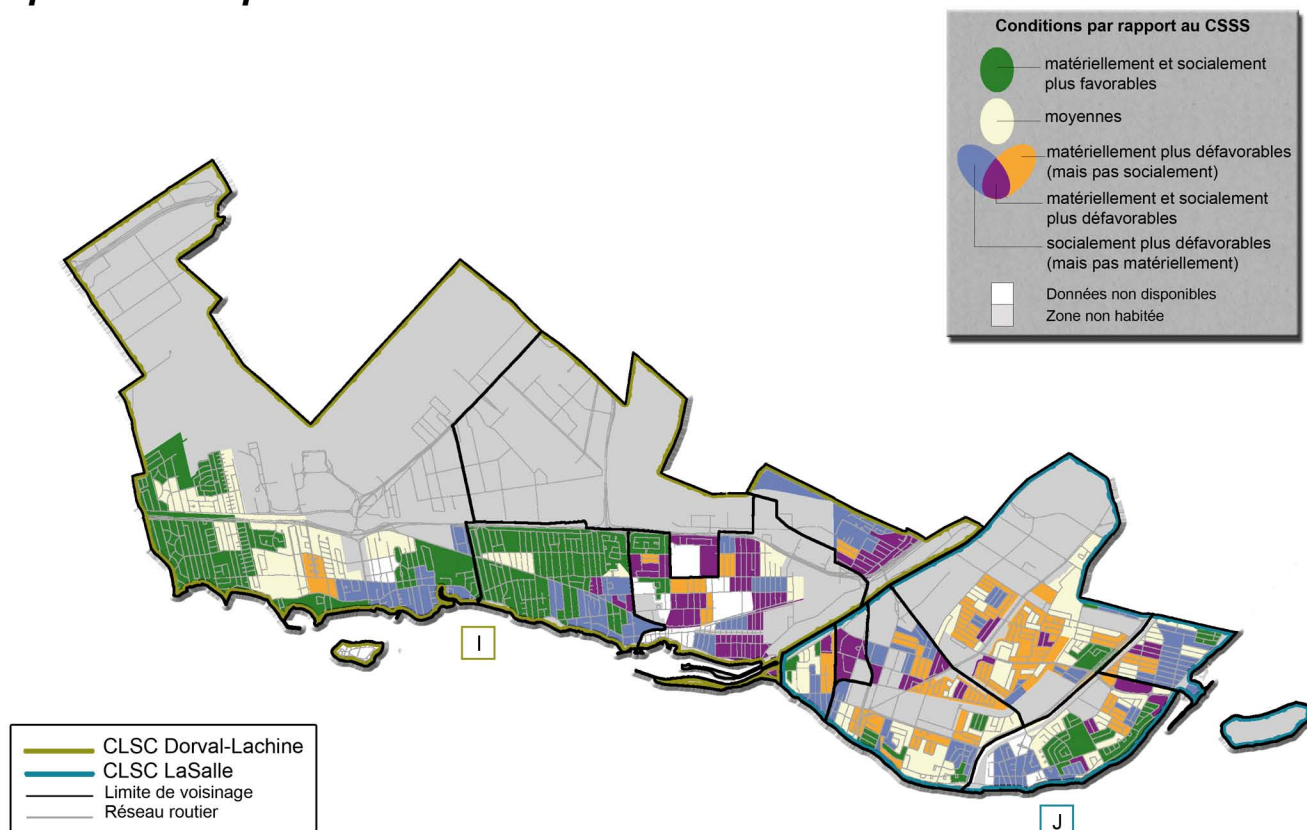
En ce qui concerne la composante sociale, la moyenne du CSSS est comparable à celle de Montréal (voir [E]).

L'écart entre les quintiles 1 et 5 est également important (voir [F] et [G]).

La répartition spatiale de la défavorisation sociale ressemble à celle de la défavorisation matérielle, avec quelques enclaves défavorisées à l'est, et les plus favorisées à l'ouest (voir [H]).



Répartition en profils de défavorisation



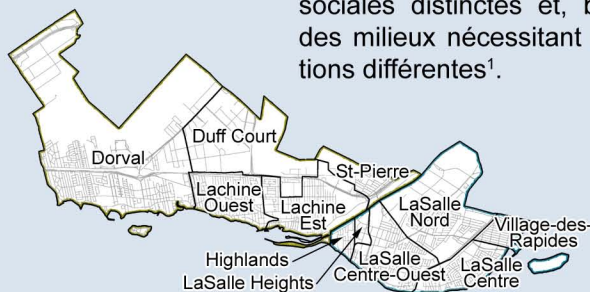
Quelques constats

Le territoire du CLSC Dorval-Lachine (voir **I**) se divise en deux parties sensiblement distinctes : les secteurs présentant des conditions plus défavorables matériellement et socialement se trouvent à l'est, tandis que ceux caractérisés par des conditions matérielles et sociales plus favorables sont à l'ouest. Dans l'ensemble, le CLSC représente 42 % de la population du CSSS, mais plus de 70 % de la population la plus favorisée socialement et matériellement du CSSS s'y concentre.

Dans le CLSC LaSalle (voir **J**), c'est surtout la défavorisation matérielle qui prédomine. Celle-ci est localisée au coeur du CLSC, alors qu'on trouve plutôt les autres profils en périphérie, le long du fleuve.

Qu'est-ce qu'un voisinage?

La carte des voisinages de l'île de Montréal a récemment été conçue par la Direction de santé publique en concertation avec divers intervenants locaux. Elle a pour but de diviser les territoires sociosanitaires de la région montréalaise en unités plus fines qui reflètent des réalités sociales distinctes et, bien souvent, des milieux nécessitant des interventions différentes¹.

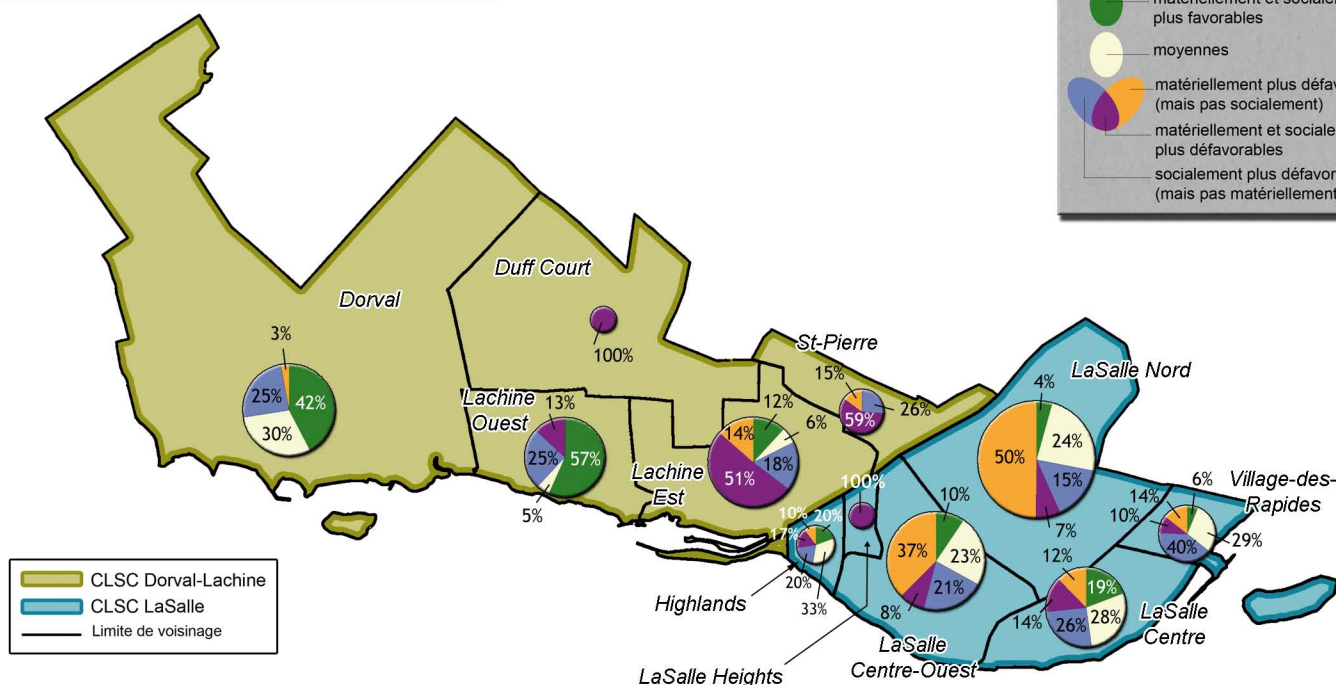
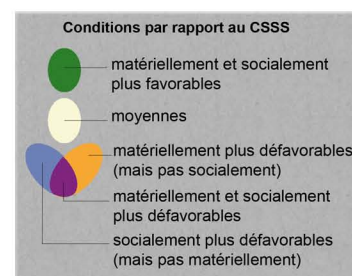
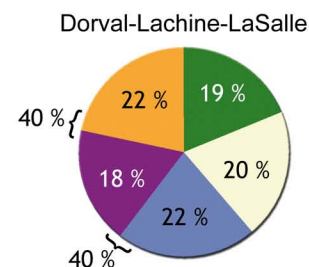


1. Cette série 1 est basée sur la version préliminaire de la carte des voisinages, avec 101 voisinages pour l'ensemble de l'île.

IV. Différences entre voisinages

La répartition par voisinage

En gardant le CSSS comme zone de référence, cette carte sert à illustrer les écarts qui existent dans la répartition des profils de défavorisation au sein du CSSS, à une échelle plus fine que celle des CLSC. Les cercles proportionnels à la population illustrent de façon plus précise la répartition des profils de défavorisation au sein des voisinages. Il est ainsi possible de déterminer où se retrouvent les conditions les plus favorables ou défavorables du CSSS.



Quelques constats

Les différences constatées précédemment entre les deux CLSC ressortent aussi clairement lorsqu'on examine de plus près les disparités entre voisinages.

Dans le CLSC Dorval-Lachine, les contrastes font en sorte que les voisinages de Dorval et de Lachine Ouest monopolisent les populations les plus aisées du CSSS (plus de 57 % de la population de Dorval dans le profil cumulant des conditions sociales et matérielles les plus favorables), tandis que les voisinages de Lachine Est et de St-Pierre voient plus de la moitié de leur population dans les catégories les plus défavorisées du CSSS, et même la totalité de la population en ce qui concerne le voisinage de Duff Court.

Dans le CLSC LaSalle, le voisinage de LaSalle Nord, le plus gros voisinage du CLSC, contient une proportion de près de 60 % de sa population dans les secteurs défavorisés matériellement, tandis que la proportion pour l'ensemble du CSSS est de 40 %. LaSalle Centre-Ouest présente aussi une forte proportion de sa population (45 %) touchée par les conditions matérielles les plus défavorables du CSSS. Les deux voisinages à l'est (Village-des-Rapides et LaSalle Centre) sont plus touchés par la défavorisation sociale. À l'ouest se trouvent un petit voisinage avec un territoire totalement marqué par la défavorisation combinée (LaSalle Heights), de même qu'un voisinage présentant des profils diversifiés (Highlands).



Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles

Zone de référence : CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle

	←----- Conditions plus favorables -----> Conditions plus défavorables ----->										Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle	25 194	20	25 639	20	25 222	20	24 799	20	25 554	20	126 408
CLSC Dorval-Lachine	17 432	32	10 024	19	8 164	15	6 278	12	11 791	22	53 689
Dorval	7 351	43	6 368	37	2 989	17	500	3	0	0	17 208
Duff Court	0	0	0	0	0	0	476	28	1 205	72	1 681
St-Pierre	0	0	0	0	1 210	26	669	15	2 725	59	4 604
Lachine Est	1 096	7	1 450	9	3 309	20	4 633	28	6 083	37	16 571
Lachine Ouest	8 985	66	2 206	16	656	5	0	0	1 778	13	13 625
CLSC LaSalle	7 762	11	15 615	21	17 058	23	18 521	25	13 763	19	72 719
LaSalle-Heights	0	0	0	0	0	0	0	0	1 682	100	1 682
LaSalle-Nord	2 654	10	3 118	12	5 729	22	7 858	30	7 210	27	26 569
Village-des-Rapides	1 046	14	3 588	47	1 102	15	1 859	24	0	0	7 595
LaSalle Centre	1 773	13	4 456	33	3 619	27	3 046	23	532	4	13 426
LaSalle Centre-Ouest	1 551	8	3 035	15	6 121	31	4 766	24	4 339	22	19 812
Highlands	738	20	1 418	39	487	13	992	27	0	0	3 635

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles

Zone de référence : CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle

	←----- Conditions plus favorables -----> Conditions plus défavorables ----->								Total		
	Q1		Q2		Q3		Q4			Q5	
	n	%	n	%	n	%	n	%		n	%
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle	25 022	20	25 706	20	25 324	20	25 375	20	24 981	20	126 408
CLSC Dorval-Lachine	12 123	23	8 330	16	6 811	13	10 802	20	15 623	29	53 689
Dorval	6 138	36	4 119	24	2 710	16	881	5	3 360	20	17 208
Duff Court	0	0	0	0	0	0	476	28	1 205	72	1 681
St-Pierre	0	0	0	0	690	15	1 998	43	1 916	42	4 604
Lachine Est	521	3	1 969	12	2 695	16	5 178	31	6 208	37	16 571
Lachine Ouest	5 464	40	2 242	16	716	5	2 269	17	2 934	22	13 625
CLSC LaSalle	12 899	18	17 376	24	18 513	25	14 573	20	9 358	13	72 719
LaSalle-Heights	0	0	0	0	0	0	1 080	64	602	36	1 682
LaSalle-Nord	6 492	24	7 769	29	6 418	24	3 961	15	1 929	7	26 569
Village-des-Rapides	0	0	1 570	21	2 238	29	3 442	45	345	5	7 595
LaSalle Centre	2 682	20	2 473	18	2 912	22	2 269	17	3 090	23	13 426
LaSalle Centre-Ouest	3 725	19	4 850	24	5 378	27	3 821	19	2 038	10	19 812
Highlands	0	0	714	20	1 567	43	0	0	1 354	37	3 635

Répartition de la défavorisation selon les profils

	Conditions par rapport au CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle										Total
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle	23 794	19	25 032	20	27 229	22	27 226	22	23 127	18	126 408
CLSC Dorval-Lachine	16 963	32	6 859	13	11 798	22	3 442	6	14 627	27	53 689
Dorval	7 288	42	5 179	30	4 241	25	500	3	0	0	17 208
Duff Court	0	0	0	0	0	0	0	0	1 681	100	1 681
St-Pierre	0	0	0	0	1 210	26	690	15	2 704	59	4 604
Lachine Est	1 969	12	964	6	2 922	18	2 252	14	8 464	51	16 571
Lachine Ouest	7 706	57	716	5	3 425	25	0	0	1 778	13	13 625
CLSC LaSalle	6 831	9	18 173	25	15 431	21	23 784	33	8 500	12	72 719
LaSalle-Heights	0	0	0	0	0	0	0	0	1 682	100	1 682
LaSalle-Nord	1 162	4	6 297	24	4 042	15	13 220	50	1 848	7	26 569
Village-des-Rapides	474	6	2 234	29	3 028	40	1 100	14	759	10	7 595
LaSalle Centre	2 592	19	3 816	28	3 440	26	1 659	12	1 919	14	13 426
LaSalle Centre-Ouest	1 889	10	4 635	23	4 183	21	7 429	37	1 676	8	19 812
Highlands	714	20	1 191	33	738	20	376	10	616	17	3 635

Références bibliographiques

Bonneau J., Ménard M., Paquet G., Pampalon R., *Programme de soutien aux jeunes parents ; rapport sur la clientèle à cibler*, Institut national de santé publique du Québec, 2001.

Conseil canadien de développement social - CCDS, *Projet sur la pauvreté urbaine*, 2007, <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2007/ppu/>

Dupont M. A., Pampalon R. et Hamel D., *Inégalités sociales et mortalité des femmes et des hommes atteints de cancer au Québec, 1994-1998*, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

Hamel D. et Pampalon R., *Traumatismes et défavorisation au Québec*, Institut national de santé publique du Québec, 2002, 7 p.

Hatfield M., « Groupes à risque de persistance d'un faible revenu », *Horizons, Projet de recherche sur les politiques*, Volume 7, No 2, 2004, p. 19-26.

Pampalon R., *Espérance de santé et défavorisation au Québec, 1996-1998*, Institut national de santé publique du Québec, 2002, 11 p.

Pampalon R. et Raymond G., « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies Chroniques au Canada*, 21(3), 2000, p. 113-122.

Pampalon R., Hamel D. et Raymond G., *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec - Mise à jour 2001*, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

Philibert M., Pampalon R., Thoez J.-P., Loiselle C., *Are local services reaching deprived groups in Québec?*, Poster presented at the 2nd Conference of the International Society for Equity in Health, 2002, June 14 to 17, Toronto.

Townsend P., « Deprivation », *Journal of Social Policy*, 16(2), 1987, p. 125-146.

Dans la même série :

Regard sur la défavorisation à Montréal

Région sociosanitaire de Montréal

CSSS de l'Ouest-de-l'Île (601)

CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle (602)

CSSS du Sud-Ouest—Verdun (603)

CSSS de la Pointe-de-l'Île (604)

CSSS Lucille-Teasdale (605)

CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel (606)

CSSS de la Montagne (607)

CSSS Cavendish (608)

CSSS Jeanne-Mance (609)

CSSS de Bordeaux-Cartierville—Saint-Laurent (611)

CSSS du Coeur-de-l'Île (612)

CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord (613)